SOMMAIRE

Analyse de la zone du projet	4
Fiche du projet	6
Introduction	9
Analyse de la zone	11
Caractéristiques physiques	11
Localisation du site du projet	11
Climat	11
Pluviométrie	11
Sol	11
Hydrologie	12
Les Caractéristiques humaines	13
Les infrastructures humaines	13
Le marché	14
La demande	14
L'Offre	14
Le prix du marché	15 , 16
Le projet	16
Objectif et Stratégie	16
Description détaillée	17; 18; 19; 20
La nutrition	20
La santé	23
La gestion	24
Analyse financière	33
Budget d'investissement	33 ;34
Comptes d'exploitation	35
Echéancier des lux financiers	38
Financement du projet	39
I a rentahilité	40

Tests de sensibilité	40
Conclusion	42
Bibliographie	.55

INTRODUCTION

I- ANALYSE DE LA ZONE DU PROJET

A- Caractéristiques physiques

- 1- Localisation du site du projet
- 2- Pluviométrie
- 3- climat
- 4- Sol
- 5- Végétation
- 6- Température
- 7- Hydrologie

B- Caractéristiques socioculturelles

C- Infrastructures économiques

II- LE PROJET

A- Justification

- 1- Objectif
- 2- Stratégie

B- Description détaillée

- 1- Moyens humain
- 2- Moyens financiers
- 3- Moyens matériels
 - 3.1- Logement du berger
 - 3.2- Parc de nuit
 - 3.3- Equipments du parc
 - 3.3.1- Les mangeoires
 - 3.3.2- Les abreuvoirs
 - 3.3.3- Les portes
 - 3.3.4- Les râtelier
- 4- Nutrition
- 5- Choix des reproducteurs
- 6- La santé
- 7- La gestion

- 8- Mise en place de la culture
 - 8.1- Le maïs
 - 8.2- Le sorgho
 - 8.3- Le soja
- 9- Commercialisation

III- ANALYSE FINANCIERE

- A- Le budget d'investissement
 - 1- Les immobilisations corporelles
 - 2- Les immobilisations incorporelles
 - 3- Le fonds de roulement
- B- Compte d'exploitation
 - 1- Les charges
 - 2- Les recettes
- C- Echéancier des flux financiers
- D- Le financement du projet
- E- La rentabilité (VAN)
- F- Tests de sensibilité

CONCLUSION

FICHE DE PROJET

1. INTITULE DU PROJET : Création d'une ferme agropastorale au Togo.

2. PROMOTEUR:

3. BENEFICIAIRES: Consommateurs.

4. PAYS: TOGO.

5. ZONE DU PROJET : Canton d'Aléhéridè (Préfecture de Tchaoudjo).

6. LOCALISATION DU SITE : Le site est situé près du village de Doussidè, 2

Km à l'Est d'Aléhéridè sur la route Aléhéridè-Kéméni.

7. JUSTIFICATION: Production Préfectorale inférieure à la consommation

préfectorale.

8. OBJECTIF PRINCIPAL : Accroitre la production préfectorale de viande et

de culture de maïs, sorgho, soja et d'arachide.

9. STRATEGIE : Faire un bon choix des reproducteurs. Bien les loger, bien les

alimenter, bien les soigner pour qu'on ait un bon taux de reproduction et une

faible mortalité. Vendre au moment des fêtes de Tabaski, Noël et nouvel an,

dégager des bénéfices et repartir l'année suivante avec plus de moutons.

Exploiter la complémentarité qui existe entre l'élevage et l'agriculture. Utiliser

les produits agricoles pour nourrir les ovins et fabriquer le fumier à partir des

déjections des ovins pour améliorer la fertilité des sols et donc accroître la

productivité des cultures.

5

10. DESCRIPTION SUCCINTE : La ferme sera installée sur une superficie de

12 hectares. Il sera construit un logement pour le berger, un magasin, un bureau,

deux cases d'isolement, l'une pour isoler les moutons malades et l'autre pour

mettre les moutons nouvellement acquis en observation avant leur intégration

dans le groupe. Un parc de nuit et un abri pour les ovins, un puits sera aménagé

pour abreuver les moutons. Des cultures de maïs, de sorgho, de soja, d'arachides

et de plantes fourragères seront pratiquées pour nous permettre de fructifier

notre projet, nourrir les animaux en période de soudure.

11. DUREE DU PROJET: 5 ans

12. COUT DU PROJET: 11 196 670 francs CFA

13. BESOIN DE FINANCEMENT : 5 061 900 francs CFA

14. PLAN DE FINANCEMENT

Fonds propre : 3 196 670 CFA soit : 28,55 %

Emprunt: 8 000 000 F CFA soit: 71,45 %

15. RENTABILITE : VAN = 1 887 531 F CFA

16. RISQUES : Feux de brousse, Faible taux de reproduction, Vols, Prédateurs,

mévente due à la concurrence extérieure, manque de Pluie.

17. RESULTATS ATTENDUS: La production de viande est accrue dans la

préfecture avec injection d'au moins 100 têtes de moutons par an. Faire un

chiffre d'affaires par la vente de mes produits agricoles quand les prix sont

élevés.

18. AVANTAGES ATTENDUS

6

- ➤ AVANTAGES SOCIAUX : Le projet emploiera 3 personnes notamment le berger, le gardien et le gérant de façon permanente ; le consultant et les ouvriers pour respectivement les entretiens, l'hygiène, le traitement des animaux et des cultures, le conseil et des travaux champêtre de façon temporaire. Les habitants du village de Doussidè bénéficieront de l'eau potable.
- > AVANTAGES FINANCIERS: Cumul de Trésorerie de : 28 974 908 F CFA sur 5 ans. Réduction de la pauvreté pendant l'installation de la ferme (les métayers, les maçons, les menuisiers...), et après la mise en route du projet la situation économique de certaines familles sera améliorée.

INTRODUCTION

Les pouvoirs publics ont pour ambition de hisser le Togo au rang des pays émergeants et de faire de l'agriculture, le moteur de la croissance. Une telle orientation politique se justifie pour un pays dont 70% de la population travaille dans le monde rural.

Le sous-secteur de l'élevage est une composante essentielle de l'agriculture au sens large. Il contribue significativement au revenu agricole des producteurs ruraux d'une manière directe par la valorisation des produits animaux mais aussi indirectement par la traction animale, la fertilisation des terres destinées aux productions végétales et par l'utilisation des résidus de récolte et de sous-produits agro industriels.

Situé en Afrique occidentale, le Togo dont la capitale est Lomé a une superficie de 56 785 km² pour une population estimée à 6 191155 au dernier recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), organisé par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale en 2010. Il est limité au nord par le Burkina Faso, à l'est par le Bénin, à l'ouest par le Ghana et au sud par l'océan atlantique.

Le pays est subdivisé en cinq régions économiques qui sont la région maritime, la région des plateaux, la région centrale, la région de la Kara et la région des savanes. Ces régions économiques sont caractérisées par diverses activités dont les plus importantes sont les activités agricoles et commerciales. La région centrale qui abrite notre cite couvre une superficie d'environ 13 500 km² pour une population estimée à 617 871 soit environ 47 habitants au km². Son chef-lieu est Sokodé.

La ville de Sokodé compte environ 190 114 habitants. Elle est à majorité musulmane, car plus de 70% pratique l'islam. Elle est une ville multiethnique et multi-religieuse. Sokodé est une ville réputée commerciale du fait des activités de la majorité des populations autochtones. Cependant, la deuxième activité en importance est l'agriculture et/ou l'élevage.

En effet, l'agriculture en général, l'élevage en particulier et plus spécifiquement l'élevage des ovins est très peu pratiqué à Sokodé. Nous pouvons nous poser la question de savoir pourquoi ces populations qui font souvent recours aux moutons lors des cérémonies religieuses ou rituelles ne les élèvent pas assez? Pourquoi l'agriculture est-elle si peu pratiquée? Comment arrivent-elles à se procurer des moutons et des produits agricoles? Accepteraient-elles de se procurer des moutons et des produits vivriers dans une ferme agropastorale installée dans les environs de Sokodé?

Ces questions ont été suscitées par un certain nombre de constats notamment : la faible offre de viande de mouton par rapport à la demande, la cherté des produits vivriers en saison sèche, la cherté des moutons en période des fêtes.

Pour répondre à ces questions une enquête de 3 semaines (du 03 septembre au 23 septembre 2012) a été menée auprès de la majorité des responsables religieux musulmans et de quelques jeunes musulmans.

L'analyse des résultats de cette enquête, la politique actuelle de redynamisation du secteur agricole mise en place par le gouvernement nous a convaincu de la réussite de la mise en place d'une ferme agropastorale à Aléhéridè dans la préfecture de Tchaoudjo.

La réussite durable de ce projet nécessite une meilleure prise en compte des réalités du terrain ainsi qu'une bonne planification des différentes composantes du projet.

Ainsi, le présent projet s'articule autour de l'ossature suivante :

- 1. La zone du projet
- 2. Le projet
- 3. L'évaluation financière du projet

I- ANALYSE DE LA ZONE DU PROJET

A-Caractéristiques physiques

Cette partie présente le milieu physique du projet, les caractéristiques socioculturelles, les infrastructures économiques de la zone du projet et le marché.

1- Localisation du site du projet

Situé dans la région centrale du Togo, le site est localisé dans le canton d'Aléhéridè, 2 Km à l'est d'Aléhéridè et plus précisément à 1km du village de Doussidè sur la route d'Aléhéridè Kéméni.

2- Climat

La zone bénéficie d'un climat soudanien de type tropical avec une seule saison des pluies (de mai en octobre) et une saison sèche (de novembre à avril) durant laquelle souffle l'harmattan, un vent tropical continental sec, en janvier et février.

Les périodes de grande pluie (juillet à septembre) et d'harmattan (Janvier et février) ne sont pas propices aux ovins car ils contractent respectivement les parasites et le rhume. (Kondé Gnon-Samya. Atlas afrique, TOGO)

3- Pluviométrie

Elle s'étale sur 6 mois de mai à Octobre avec un maximum de Juillet à septembre.

La pluviométrie se situe entre 1 200 mm et 1 500 mm d'eau par an, pour un nombre de jours compris entre 100 et 120, selon la Direction Générale de la Météorologie Nationale. (Kondé Gnon-Samya. Atlas afrique, TOGO)

4- Sol

Les sols de la région pour leur majorité se prêtent favorablement à la pratique de l'élevage et d'une multitude de cultures aussi bien vivrières qu'industrielles.

La région s'étend sur une superficie de 13 470 km², les terres cultivables couvrent une superficie de 9 410 Km² soit 70% de la superficie totale. Les terres cultivables occupées représentent 30% soit une superficie de 4 050 Km². Les terres cultivables non occupées sont estimées à 5 360 Km² représentant 40% des terres cultivables. (Selon Atlas du développement régional du Togo P.74)

Les sols de la zone du site sont plats non accidentés, non argileux et non inondables ils possèdent des propriétés physiques adaptées à la culture et à l'élevage.

5- Hydrologie

L'hydraulique villageoise comporte quelques cinquantaine de puits et forages dans la zone.

La zone d'implantation du projet qui se trouve au nord de la ville de Sokodé le chef lieu de la région centrale connaît des taux de réussite des foncées de puits de 76% à 100% avec des débits supérieurs à 15m³ par heure. (Selon la Direction Régionale de l'Hydraulogie de Tchaoudjo)

La zone est longée par un barrage d'eau (BOLI) qui traverse le village du Nord au Sud Est.

Végétation

La zone du site est constituée de forêt sèche, de strate herbacée composée de graminées en touffe. : *Andropogon sp.*, *Hypparrhenia sp.*. Les zones non forestières sont des savanes de type subsoudanien, avec des arbres tels que : *Butyrospermum parkii*, *Parkia sp, Combetum sp*, et quelques essences de la zone soudanienne plus sèche, comme *Hyphaene thebaica et Adansonia digitata*. D'un point de vue global, la végétation originelle du site diminue fortement du fait du peuplement humain, de l'extension des cultures et des ravages de feux de brousse.

Le disponible en pâturage avec des matières sèches est satisfaisant. Les feux de renouvellement des pâturages naturels contrôlés constituent un atout pour l'élevage. (Art 5.D du 17 octobre 1974)

B- Les caractéristiques humaines

La ville est peuplée des Kotokoli, des kabyè, des Losso, des Bassar, des Ewé et autres qui vivent en parfaite symbiose. Les conflits sociaux y sont rares. En cas de survenance, ils sont réglés généralement à l'amiable.

A la question de savoir pourquoi les musulmans de la ville n'élèvent pas les moutons, il ressort que :

- Ils sont pour la plus part des urbains qui se livrent aux activités commerciales ;
- Ils méconnaissent l'activité;
- Certains manquent de moyens ;
- Ceux qui ont les moyens ont peur de l'inconnu ;
- Ils préfèrent acheter pour revendre que d'élever.

C- Les infrastructures économiques

Aléhéridè est une localité désenclavée et facile d'accès en toutes saisons pour les différentes activités agropastorales. Elle est dotée d'infrastructures téléphoniques filaires et couverte par tous les réseaux de téléphonie mobile installés au Togo.

Les infrastructures agricoles sont disponibles. On trouve à Sokodé, ville située à environ 35 minutes en voiture, un centre de conseil : l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et le centre CECODRI qui dispose d'un parc d'engins riche et très varié (tracteur, pulvériseur....). Les services d'appui technique sont également disponibles. Ces différents services constituent des sources permanentes d'approvisionnement en intrants et pourvoyeurs de matériel mécanique.

La connaissance des caractéristiques physiques du site et des infrastructures existantes est importante pour cerner les conditions préexistantes et s'assurer qu'elles sont propices à la production envisagée. La connaissance du marché constitue également un élément déterminant dans la réussite de la distribution à

travers une bonne politique commerciale. C'est pourquoi il est important de disposer d'une information fiable et complète avant toute décision d'action commerciale et ceci à travers une étude de marché.

D- Le marché

1- La demande

Elle est composée majoritairement des détaillants qui achètent pour revendre dans les marchés périphériques. En marge de ceux-ci on peut citer les restaurateurs (tenanciers de maquis), les hôtels et restaurants, les ménages, les bouchés...

Selon les enquêtés, la bénédiction résultante du sacrifice du mouton n'est pas fonction de la taille ni du prix du bélier. Mais est fonction de l'intention et de l'acte du sacrifice. Les musulmans de la ville de Sokodé sont prêts à acheter un mouton qui leur sera proposé par une ferme environnante car celui-ci non seulement est moyen et relativement moins chère (50 000 F à 70 000 F) mais aussi est à la porté de leurs bourses.

2- L'offre

L'observation du marché révèle la supériorité de la demande par rapport à l'offre. La rareté des produits pendant certaines périodes avec pour conséquence la flambée des prix illustre fort bien ce phénomène.

Selon les estimations données par la Division Régionale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale/ Région Centrale/ Sokodé, la production du cheptel de la région reste insuffisante et ne couvre que 60 à 70 % de la demande. Cette production paraît stagner en retrait de la croissance démographique. Suivant un scénario tendanciel, les productions animales croîtraient à un rythme inférieur à celui de la croissance démographique. Le déficit en viande dans la région atteindra 3 500 tonnes vers 2015.

Les produits vivriers en occurrence le maïs, le sorgho, le soja et l'arachide font l'objet de spéculation.

L'offre est composée des produits issus d'horizons divers. En marge des produits d'élevage venant du sahel, les autres produits viennent des localités environnantes telles que la ferme d'Amaoudè, la ferme Tchamba et celle de Mouda.

- Les prix du marché

La détermination des variantes du marché a été faite à partir d'une étude faite dans différents points de vente des grossistes et sur les marchés de certains quartiers.

L'objet de l'étude était de déterminer les variétés de moutons les plus consommés, le potentiel de débouchés et analyser la concurrence: cibler les clients, les prix pratiqués, les mobiles d'achat, les points potentiels de vente....

L'étude s'est déroulée sur quatre semaines du 10 au 23 février 2012 et du 11au 24 août 2012.

Ces dates choisies l'une pendant la saison sèche et donc période de pénurie et l'autre en saison des pluies avait pour objectif d'avoir une idée des fluctuations des prix.

Les résultats de l'étude indiquent que les produits à forte demande sont le maïs, le sorgho, le soja et l'arachide. La forte demande en mouton se situe en période des fêtes et que comme indiqué plus haut, les musulmans préfèrent acheter un bélier moyen dont le prix est à portée de leurs bourses que les moutons de sahel plus en point et dont le prix se situ entre 150 000 F et 300 000 F.

• Le maïs

Il est vendu sec. Les prix pratiqués sur le marché varient selon la disponibilité du produit. Ainsi pendant les périodes d'abondance, le prix minimal du bol est de 500 F le bol. Il peut atteindre 800 F de novembre à février où le produit est rare sur le marché.

• Le sorgho

Il est vendu sec.

Pendant les périodes d'abondance (Avril à septembre), le prix du bol est de 700 F et culmine à 950 F de novembre à février.

• Le soja

Il est vendu sec.

Pendant les périodes d'abondance le bol est vendu à 600 F mais en période ou il est rare il se vend à 900 F.

• L'arachide

Vendue sèche. En période normale le bol est à 1500 F et va rapidement jusqu'à 2500F en période de rareté.

II-LE PROJET

A- Justification

Au regard de la production préfectorale déficitaire face à des besoins plutôt importants, le projet envisagé arrive à juste titre pour combler un tant soit peu le déficit observé.

1- Objectif et stratégie

1.1- Objectifs

Le projet vise à produire au moins 100 têtes de moutons, 8 000kg de maïs, 1 000kg de sorgho, 2 500kg de soja et 2 600kg d'arachide par an.

1.2- Stratégie

Pour parvenir à nos objectifs de production, il sera fait appel à une assistance d'un agent technique conseil qui apportera son expertise tout au long de l'exploitation pour que les différentes opérations se fassent bien et aux moments opportuns. La ferme sera construite sur une superficie de 12 hectares dont six (6) hectares et un quart (1/4) seront exploités pour les cultures de la manière suivante :

- 2 hectares de maïs;
- 2 hectares d'arachide;
- 1 hectare de sorgho;
- 1 hectare de soja;
- 1/4 hectare pour aménager la parcelle fourragère d'appoint.

Une parcelle sera réservée pour la mise en place des structures nécessaires pour l'exploitation de la ferme (logements, magasin, abris de nuit des ovins, le forage...). Le reste de la parcelle servira de pâturage des moutons. Il faut noter qu'une rotation sera faite chaque année entre la parcelle réservée pour le pâturage et celle réservée pour la culture.

Le choix est porté sur le soja, l'arachide, le maïs et le sorgho car :

- Le soja est une plante fertilisante et à ce titre sa culture permettra de restaurer le sol. Il fait de plus en plus l'objet d'une demande sans cesse croissante parce que constitue un substitut du blé dont les cours mondiaux ne cessent de grimper vertigineusement. Il est aussi utilisé dans la fabrication du pain, du lait, du fromage et pour l'alimentation du bétail : c'est un marché porteur.
- l'arachide est fortement utilisée par la population mais sa production est faible ce qui explique son prix de marché qui est passé de 1600F le bol à 2800F en moins d'une année. Ses feuilles servent à alimenter le bétail.
- le maïs et le sorgho sont très demandés car ils rentrent dans la préparation de la pâte qui est un aliment de base pour le Togolais. Ils servent également à alimenter le bétail.

B- Description détaillée

Le projet consiste à élever les ovins et à produire le maïs, l'arachide, le sorgho, le soja, et des plantes fourragères. La commercialisation se fera par an.

Pour y parvenir, il nous faut des moyens.

1- Les moyens humains

Le personnel sera de deux ordres :

 le personnel permanent composé d'un gérant, d'un berger et d'un gardien qui seront traités respectivement à 30 000 FCFA, 25 000 FCFA et 20 000 FCFA, - le personnel saisonnier et à temps partiel constitué des ouvriers (seront payé à la tâche) et du consultant technique (1 500FCFA/femelle suitée et 800FCFA/bélier).

2- Les moyens financiers

Le montant total de l'investissement est de : 11 196 670 F CFA constitué d'apport personnel pour 3 196 670 F CFA et d'emprunt pour 8 000 000 F CFA

3- Les moyens matériels

3.1- Logements

Il s'agira de 2 blocs de bâtiments. Le premier sera constitué de 3 pièces toutes de forme carré (3,5m/3,5m) qui serviront de logement du Berger, de bureau de travail et d'accueil et de magasins. Le deuxième bloc sera constitué de 2 pièces également de forme carré (3,5m/3,5m) et qui serviront de pièce d'isolement des moutons malades et pour mise en observation des moutons nouvellement acquis.

3.2- Parc de nuit

Le choix du lieu pour la construction du parc de nuit tiendra compte des critères suivants.

- Le terrain doit être en légère pente pour qu'il n'y ait pas de stagnation d'eau en saison pluvieuse.
- Il doit être proche des logements et du puits.

Les matériaux à utiliser pour la construction du parc de nuit sont :

- le grillage pour la clôture
- les perches de tecks pour les piquets
- pour l'abri, nous utiliserons les matériaux locaux comme les perches en tecks mais il sera couvert en tôle ondulé d'épaisseur 20 mm.

Le parc de nuit sera construit suivant le plan en annexe n°.

Il sera constitué d'un enclos délimité par une clôture périphérique pourvue d'une porte. Il est doté d'un abri et d'un parc de contention situé à l'entrée du parc.

L'abri est destiné à protéger les animaux contre les intempéries (le mouton étant très sensible à la pluie), et à abriter les pierres à l'écher, les abreuvoirs, les

râteliers, les mangeoires et les aliments qui doivent être distribués tous les soirs. Pour conserver le sol situé sous l'abri sec, des rigoles sur le pourtour de cet abri de façon à capter les eaux de ruissellement venant d'une part du parc, et d'autre part, du toit de l'abri seront creusées. De plus, il faut éviter les grands vents, surtout ceux chargés de pluies en protégeant à l'aide d'une palissade (planches) les côtés soumis aux vents dominants sur une hauteur de 60 à 80 cm.

Le parc de contention est équipé de deux portes une débouchant à l'intérieur du parc et l'autre s'ouvrant à l'extérieur du parc. Il est utilisé pour regrouper tous les animaux en vue de diverses opérations zootechniques ou sanitaires (castrations, vaccinations, marquage, déparasitages externes et interne, pesées...). Voir en annexe n° le plan.

3.3- Equipement du parc

Certains équipements seront obligatoirement achetés ou construits au démarrage des activités car ils sont indispensables pour le maintien en bonne condition des animaux, il s'agit des mangeoires, des abreuvoirs, des râteliers et des portes.

- Le mangeoire

Il sera construit à l'aide des planches iroko clouées à angle droit sur leur longueur et pourvues de flancs à chaque extrémité. 15cm pour chaque brebis. (Selon le FAO) voir plan en annexe n°.

- Les abreuvoirs

Il sera utilisé des futs à essence en plastic coupé en deux dans le sens de la longueur.

- Les portes

Elles seront réalisées en bois de menuiserie de façon qu'elles soient robustes pour résister à la pression des animaux lors des interventions. On veillera à ce qu'elles ne soient pas trop lourdes car elles doivent être manipulées plusieurs fois par jour. (Voir plan en annexe n°)

- Les râteliers

Il sera indispensable au moment où les animaux recevront de manière régulière un apport en fourrage (émondes d'arbustes fourragers, fanes d'arachides ou de niébé,...).

Il sera construit en modèle métallique constitué d'un cadre en tube galvanisé soudé sur lequel est fixé un grillage. Ce qui le rendra moins lourd et plus économique en termes d'amortissement.

Outre tout ce matériel cité plus haut nous aurons à acheter :

- 2 brouettes
- 2 Râteaux
- 2 Pelles
- 4 Paires de bottes
- 10 Houes
- 2 Lampes à tempêtes
- 4 Sceaux en plastique
- 5 Tonneaux en plastique
- 4 Coupe-coupe
- 1 Arrosoir
- 1 Bâche
- 1 Vélo
- 1 Motopompe à essence
- 50 mètres de tuyaux

4- La nutrition

- L'eau est indispensable à la survie des animaux. Les conduites à tenir sont énumérées dans le tableau suivant.

Tableau n°1: Normes de consommation d'eau par jour.

	Classe d'animaux					
Saison	Adultes	Brebis en	Antenais	Agneaux		
Saisuii	Audites	lactation	(5 à 12 mois)	(0 à 4 mois)		
pluvieuse	0,81L	1,2-2L	0,3-0,5L	Uniquement		
pravieuse	0,011	1,2 21	0,5 0,52	lait maternel		
sèche	11,5L	1,5-2,5L	0,5-1L	0,2-0,5L		

La quantité d'eau consommée varie beaucoup en fonction de nombreux facteurs externes : l'ensoleillement, la température extérieure, la teneur en eau des aliments ingérés. Les besoins en eau des brebis gestantes (dernier mois) doivent être augmentés d'environ 50%. Les femelles en lactation doivent bénéficier d'eau à volonté sinon leur production laitière en sera affectée. Les abreuvoirs ne doivent jamais être vides.

L'herbe naturelle constitue la meilleure alimentation. Le déplacement régulier d'une parcelle sur une autre favorise la repousse de l'herbe et participe d'une sage prophylaxie. De plus les moutons goûtent ce petit changement. On fera pâturer les moutons sous surveillance pendant au moins 8 heures par jour.

La complémentation consistera à mettre à la disposition des moutons des pierres à lécher. Ces pierres contiennent du sel et des éléments indispensables à la croissance des agneaux et à la bonne santé de tous.

Les pierres à lécher seront fabriquées sur place comme décrit ci-après :

« Mélanger 7kg de sel avec 2kg de ciment et 1 litre d'eau. Verser ce mélange dans un moule, éventuellement protégé par un plastique à l'intérieur pour faciliter le démoulage. Faire sécher le mélange avant de donner aux animaux. Ne pas placer le bloc à lécher à terre » il faut une pierre pour 10 ovins par an. Le coût d'une pierre à lécher peut être évalué à 6000 FCFA. Source : Manuel d'élevage du mouton Djallonké IMT, Anvers-Réf. 87/103.

Pendant une certaine période de l'année l'herbe n'a plus une bonne valeur nutritive; c'est le cas en fin de saison des pluies où les feuilles des herbes deviennent dures et ne contiennent plus assez d'éléments nutritifs.

Il faut attendre les feux précoces et la repousse après brûlis pour que des jeunes feuilles très riches permettent aux moutons de bien s'alimenter et de grossir.

Pour éviter l'amaigrissement annuel des animaux en fin de saison de pluie il faut complémenter les moutons des sous produits de cuisine, du maïs, du soja, de l'harocot, du sorgho, du leucaena, des graines de coton et du pois d'angole les soirs au retour du pâturage dans les mangeoires du parc de nuit. Les mangeoires seront suffisantes pour éviter les bousculades. Il faut au moins 300g de complément alimentaire par femelle suitée et bélier par jour, par tête et durant au moins 180 jours par an.

5- Choix des reproducteurs

Ce choix se fera par rapport aux béliers, aux agneaux et aux brebis.

Puisque le bélier engendrera un grand nombre de descendants, nous effectuerons le choix dans le centre de Kolokopé ou les moutons bénéficient d'un encadrement sanitaire et zootechnique.

On retiendra un bélier de la race Djalonké ayant entre 14 mois et 3 ans (ayant 2 à 6 dents) et dont le poids est supérieur à 25kg. Le bélier doit être d'une vigueur sexuelle maximale.

Au niveau des agneaux males notre objectif sera de conserver les meilleurs agneaux males pour la reproduction. Nous éviterons d'utiliser nos propres agneaux males comme reproducteurs dans notre troupeau afin d'éviter les risques de dégénérescence liés aux croisements consanguins. Dans ce cas nous procéderons à la vente ou à des échanges avec d'autres reproducteurs venant d'un autre élevage encadré et pratiquant le même type de sélection.

Nous conserverons les meilleurs agnelles pour le renouvellement du troupeau (pour remplacer les brebis à reformer). Pendant la phase de capitalisation des brebis, nous ne réformerons que les brebis présentant des défauts graves (les

brebis stériles, brebis ayant avorté plusieurs fois ou donnant des agneaux chétifs). Mais nous prendrons soins pour augmenter la prolificité du troupeau de conserver en priorité les agnelles provenant de mères qui donnent fréquemment des jumeaux.

Dans les premières années nous allons pratiquer le système de la lutte libre c'està-dire les béliers sont laissés en permanence dans le troupeau. Les fécondations et donc les agnelages sont étalés sur toute l'année. L'avantage c'est que les naissances s'échelonnent tout au long de l'année, les ventes peuvent se répartir plus régulièrement. Mais cette méthode présente l'inconvénient de ne pas permettre aux brebis de se reposer suffisamment entre les mises-bas, il s'en suit une fatigue des mères qui donnent des agneaux chétifs qui, dès lors, succombent aux moindres ennuis de santé. Certaines agnelles sont prises par les béliers alors qu'elles sont encore trop petite pour supporter le poids d'une gestation (première saillie vers 5 à 7 mois). Il en résulte des avortements, des arrêts de croissance chez les jeunes mères et des naissances d'agneaux chétifs. La lutte libre, telle qu'elle est décrite entraine une consanguinité étroite (accouplement mère-fils, père-fille, frères-sœurs), source de dégénérescence rapide du troupeau.

Dans les années qui suivent nous contrôlerons la reproduction des troupeaux.

Nous choisirons les meilleurs agneaux mâles et nous castrerons les autres. Nous garderons les meilleurs femelles adultes reproductrices.

6- La Santé

Comme le dit un adage de chez nous, « Mieux vaut prévenir que guérir » nous allons pour maintenir les animaux en bonne santé assurer la prophylaxie du troupeau. C'est-à-dire que nous mettrons en place toutes les mesures qui visent à empêcher l'apparition ou extension d'une maladie. Nous éviterons tout contact de notre troupeau avec d'autres et surtout avec ceux non encadrés. Nous

balayerons périodiquement le logement des moutons, les mangeoires et les abreuvoirs seront lavés tous les matins, tout mouton malade sera immédiatement isolé et le consultant sera informé immédiatement pour des mesures à prendre. Tout nouveau mouton doit être mis en quarantaine en attendant que le consultant vienne le vacciner, le déparasiter et décider de son intégration ou non.

Tous les moutons du troupeau seront vaccinés contre les maladies comme la peste des petits ruminants, la pasteurellose et même contre le charbon. Cette vaccination se fera chaque année et au début de chaque saison sèche.

On pratiquera des traitements par pulvérisation pour épargner le troupeau des tiques, des acariens et des mouches. Ce traitement se fera 1 à 2 fois par mois respectivement en saison sèche et en saison pluvieuse.

Le déparasitage interne de tous les animaux adultes se fera 3 fois par an (juin, août, novembre) et les agneaux spécialement à l'âge de 2 mois et 4 mois. En plus de toutes ces activités citées plus haut, Le consultant fera des soins quotidiens et l'hygiène hebdomadaire de la bergerie et des équipements. A la lumière de ce qui précède, le coût des traitements mensuels du consultant est évalué à 1 500 F CFA et à 800FCFA respectivement pour une femelle suitée et un bélier.

7- La gestion

A la tête de la structure se trouve un Gérant. Il supervise les activités de la ferme. Il est chargé de veiller à la bonne marche de l'élevage et des différentes cultures. Il est également chargé d'organiser et de veiller à la bonne exécution des différents travaux de la ferme suivant le programme préétabli.

Le gardien : Il veille à la sécurité aussi bien du matériel, des stocks en magasin, des ovins et du personnel;

Le consultant technique apporte son assistance technique et son expérience à la bonne marche de la ferme notamment sur la santé, la reproduction, l'alimentation, le logement des ovins et le bon rendement des différentes cultures;

Le berger : Est chargé de l'encadrement des ovins. Il les conduit au pâturage, il est chargé de nourrir les ovins, il est responsable de toute l'hygiène du parc.

En conclusion la ferme utilisera un personnel qui sera de deux ordres :

- le personnel permanent composé d'un gérant, d'un gardien et d'un berger,
- le personnel saisonnier et à temps partiel constitué des ouvriers et du consultant technique.

La ferme sera gérée de la façon suivante :

Le gérant contrôlera d'une façon continue les résultats de l'exploitation de la ferme avec l'assistance si nécessaire du consultant pour qu'on puisse apprécier la bonne marche du troupeau et des cultures et décider d'éventuelles modifications dans notre conduite ou dans nos investissements à réaliser. Le contrôle de ces résultats doit se réaliser à deux niveaux :

- Les résultats zootechniques qui permettent une appréciation de la productivité;
- Les résultats économiques qui permettent une appréciation de la rentabilité

Cette manière de gérer non seulement nous permettra de faire la programmation de nos besoins financiers et matériels mais aussi facilitera la prise des décisions zootechniques (programmation des ventes, des reformes, etc. ...).

Pour ce faire nous identifierons les moutons pour mieux les suivre individuellement et enregistrer leurs performances ou leurs défaillances.

En matière de documents de gestion technique, pour éviter le risque d'erreur ou d'omission, nous n'utiliserons que deux documents :

- La fiche de troupeau (voir annexe n°)
- La fiche d'inventaire (voir annexe n°)

La fiche troupeau est un document qui permet de calculer des paramètres zootechniques mais aussi économiques. Elle est constituée d'un tableau divisé

en deux grandes parties. Celle de gauche qui renferme tous les renseignements liés aux entrées et sorties du troupeau (naissances, achats, mortalité, ventes, autoconsommation, pertes...) ainsi que le numéro et le sexe de l'animal concerné.

La partie de droite est réservée aux observations (causes de mortalité ou de reforme, inscription des soins prophylactiques ou curatifs : n° de l'animal malade, symptômes et traitements réalisés ; interventions zootechniques : taille des ongles, castrations ... ; changement dans la conduite du troupeau ou dans leur alimentation...).

La fiche d'inventaire, est un document qui permet de suivre individuellement chaque animal et de vérifier la présence de chacun lors d'un contrôle périodique. Tout animal sorti du troupeau (vendu ou décédé) doit être rayé, au contraire toute nouvelle entrée (naissance ou achat) doit être inscrite sur la fiche.

Les animaux sont listés suivant leur âge et donc suivant leur n° chronologique en commençant par les animaux les plus âgés et en terminant avec les agneaux nouveau-nés.

Cette fiche permet en outre de retrouver le n° d'un animal ayant perdu sa boucle, par pointage de tous les animaux présents.

Pour ce qui est des documents de gestion économique, le calcul de la rentabilité de l'élevage fait appel à la fois à la fiche de troupeau et à un document comptable.

Ce document comptable (voir annexe) doit être simple, à la portée du gérant.

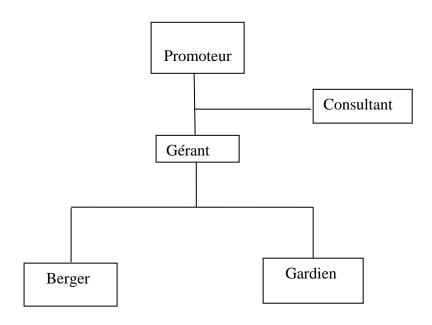
Il s'agit d'un journal de caisse ou on enregistre les rentrées et les sorties d'argent en spécificiant la date et la nature de l'opération.

Les entrées d'argent portent essentiellement sur les ventes d'animaux, des produits agricoles. Le fumier sera réutilisé dans la ferme pour fertiliser le sol en vue d'accroître la production.

Les sorties d'argent concernent les achats d'aliments de compléments, de médicaments, de matériels d'élevage, de géniteurs, de semences, des intrants, des dépenses de personnel, frais médicaux ou sociaux.

Un vélo sera mis à disposition pour les courses.

L'organisation de la ferme se présentera suivant l'organigramme suivant :



8- La mise en place des cultures

Comme il existe une complémentarité entre l'élevage et l'agriculture, nous allons mettre en place un certain nombre de cultures cité plus haut. Nous utiliserons les produits agricoles comme complément alimentaire en période de soudure et le fumier nous servira à enrichir le sol et donc permettra une meilleure productivité.

La mise en place des cultures se fera de la façon suivante :

- Après l'achat des outils nécessaires,
- Le fauchage des herbes et le défrichage des arbres qui consiste à débarrasser le terrain de culture de toute végétation pouvant compromettre le développement des plants ;

- le dessouchage qui vise à arracher les souches des arbres coupés lors du défrichage ;
- la délimitation des parcelles qui consiste à subdiviser le terrain nettoyé ; pour recevoir les différentes cultures ;
- Le labour à tracteur ;
- L'hersage qui consiste à aplanir ou à dresser le terrain ;
- 15 jours après l'hersage (le temps que les graines des herbes tombées repoussent) on fait le semis (le semis en ligne en utilisant les cordes) ;
- On herbicide le même jour du semis ;
- Après 15 jours de la date du semis on répand l'engrais NPK 15-15-15 ;
- 45 jours après on répand l'UREE et on fait le buttage (détruire les mauvaises herbes et soutenir les plantes en les entourant de buttes de terre) le sol est ainsi aéré et il y a facilité d'infiltration ;
- le traitement phytosanitaire éventuellement pour lutter contre les dommages subis par les plants du fait des ravageurs y copris les champignons et les virus.
- La récolte du produit : Elle consiste à enlever le produit de la culture. Elle demande beaucoup de soins. Après la récolte on sèche, on égraine, on sèche de nouveau et on stock. Outre les différentes activités citées cidessus concernant la culture des céréales retenues, la culture du soja nécessite en plus le battage, le vannage et l'ensachage.

Après la récolte, les produits seront stockés dans un magasin aéré et bien propre aménagé à cet effet. De même une aire pour séchage est prévue pour le séchage des produits qui seront vendus secs.

Les différentes variétés de cultures retenues et toutes les informations y afférentes sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau $n^{\circ}2$ Fiche technique des cultures

	Cultures					
	Maïs	Sorgho	Arachide	Soja		
Variétés	Poza-rica	Local rouge	Local Adjengré	ISRA 26-72		
Cycle	120Jours	150jours	90-100jours	100-110jours		
Période de semis	15/05-15/06	Juin	Juin	Fin Juillet		
Floraison	52-56jours	110jours	25jours	46jours		
Rendement potentiel	2-6tonnes/ha	0,5-1,5tonne/ha	0,8-1,8tonne/ha	1,5-		
				3,5tonnes/ha		
Nbre de plants par	62500plants	62500plants soit	125000plants	166000plants		
hectare	soit	31250poquets				
	31250poquets					
Ecartement entre	80cm	80cm	40cm	40cm		
ligne						
Ecartement sur ligne	40cm	40cm	20cm	15cm		
Nbre de	2graines	2-3graines	1graine	2graines		
graines/poquet						
Dose de semences/ha	20-25kg	8-10kg	100-110kg	80-100kg		
Quand épandre NPK	Dès que les	Dès que les plants ont	Au labour	Au labour		
15-15-15	plants ont 2-4	2-4 feuilles				
	feuilles					
Quand épandre Urée	En début de	En début de floraison	Au labour	Au labour		
	floraison mâle	mâle				
Dose de NPK/ha	150kg	150kg	150kg	100kg		
Dose urée/ha	50kg	50kg	100kg	100kg		

L'exécution des différentes tâches de la ferme est récapitulée dans le tableau cidessous.

Tableau n°3

Périodes Composantes du projet	J	F	М	A	М	J	J	А	S	0	N	D
Délimitation des différentes parcelle		ı										
Construction de logements, magasin, forage de puits et aménagement de l'aire de séchage												
Acquisition et installation des moutons												
Défrichage, fauchage et hersage												
Laboure												
Semis												
Récolte												
Acquisition des matériels et équipements agricoles et de l'élevage		I										

Les différents calendriers des différentes cultures sont retracés dans les tableaux suivants.

Tableau $n^{\circ}4$ Calendrier des différentes activités pour le ma $\ddot{i}s$

Activités	Périodes
Achat d'intrants	Fév
Fauchage	Fév
Labour	Avril
Semis	Mai
Sarclage	Mai
Fumure NPK	Mai
Fumure Urée	juin
Récolte	Sept
Post-récolte	Oct
Vente	Nov-Janv

Tableau n° 5 Calendrier des travaux relatifs au soja

Activités	Périodes
Achat d'intrants	Fév
Fauchage	Fév
Labour	Juin
Semis	Juillet
Sarclage	Juil-Août
Fumure NPK	Juil-août
Fumure Urée	Septembre
Buttage	Septembre
Récolte	Novembre
Post-récolte	Nov-déc.
vente	Mars avril

Tableau n°6 Calendrier des travaux relatifs au sorgho

Activités	Périodes
Achat d'intrants	Fév
Fauchage	Fév
Labour	Avril
Semis	Juin
Sarclage	Juin
Fumure NPK	Juin-Juil
Fumure Urée	Juil
Récolte	Oct-Nov
Post-récolte	Nov-Dec
Vente	Dec-Janv

Tableau n° 7 Calendrier des différentes activités pour l'arachide

Activités	Périodes
Achat d'intrants	Fév
Fauchage	Fév
Labour	Avril
Semis	Juin
Sarclage	Juin
Fumure NPK	Juin-Juil
Fumure Urée	Juil
Récolte	Oct
Post-récolte	Nov
Vente	Nov-Janv

L'implantation de la parcelle fourragère se fera à proximité du parc. L'avantage de cette culture qui est constituée d'arbustes fourragers dont les branches seront coupées régulièrement pour être distribuées aux animaux est qu'elle enrichit le sol en matière azotée, elle fournit du bois de chauffe et elle peut fournir un aliment pour la famille (le pois d'angole dont les graines sont comestibles).

Nous allons cultiver deux plantes à savoir : Le pois d'angole et le leucaena leucocephala.

Ces deux cultures seront faites sur une superficie de ¼ hectare. Le consultant technique dirigera les travaux.

La commercialisation que ce soit des produits d'élevage ou de culture se fera sur le site ou à Sokodé.

III- ANALYSE FINANCIERE

A- Le budget d'investissement

Il est composé de l'ensemble des moyens mis en œuvre pour financer les investissements relatifs aux immobilisations corporelles, incorporelles (des frais d'établissement) et du fonds de roulement.

1- Les immobilisations incorporelles

Elles sont composées des frais d'établissement estimés à 500 000 F CFA.

Ce sont les frais de premier établissement, les frais d'étude, frais d'obtention de la carte d'opérateur économique et autres. Ces charges seront immobilisées et amorties sur 2ans mais à partir de la deuxième année.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont estimées à 5 634 770 F CFA et se décomposent comme suit :

Nous avons consulté un technicien en bâtiment. Il nous a donné les estimations suivantes :

-	Logement du berger, le bureau, le magasin et les deux cases d'isolement
	de dimension (3,5m x3, 5m) chacun, semi en dure, tout fini avec un toit
	en tôle d'épaisseur 20mm sont estimés à 1 413 970 F CFA;

-	Le parc de nuit, l'abri, la clôture, le parc de contention et les	portes sont
	estimés à900	0 800 F CFA;

- 8 mangeoires nous reviendrons à......128 000 F CFA;

- 1 Puits à 500 000 FCFA;
- 50 mètres de Tuyau d'irrigation...... 50 000 FCFA;

3- Le fonds de roulement

Pour fonctionner normalement, toute entreprise doit financer non seulement les immobilisations mais également les actifs circulants. Le fonds de roulement finance donc les besoins du cycle d'exploitation sur 1 an, le temps que les premières recettes soient encaissées.

Il est estimé à 5 061 900 FCFA et couvre :

- les frais de fonctionnement et d'entretien du motopompe...218 500 FCFA ;

- Frais de transport.......50 000 FCFA

NB. Les composantes de ces différents éléments sont détaillées dans les annexes n° 1 et n° 2.

B- Compte d'exploitation

En effet, pour savoir si l'entreprise rapporte plus que ce qui a été investi, il faut d'abord comparer les charges et les produits sur au moins les trois premiers exercices en établissant le compte de résultat prévisionnel. La présentation de ces comptes permet de faire ressortir des résultats.

1- Les charges

Elle regroupe l'ensemble des charges d'exploitation et des dotations aux amortissements.

Hypothèse d'estimation: La main d'œuvre relative au défrichage, fauchage, labour, herbicidage, hersage, semi, démariage, épandage d'engrais, binage, récolte, battage, vannage, et des autres dépenses d'exploitation à savoir l'achat de sacs de jute paniers, engrais, insecticide, fongicide, complément alimentaire sont considérées comme connaissant une hausse de 5% chaque année.

2- Les recettes

Elles sont constituées des produits de vente des différents produits de la ferme. Elles comprennent les ventes des ovins, du maïs, du sorgho, du soja et de l'arachide et éventuellement du fumier.

Des études ont montré que le rendement à l'hectare du maïs, du sorgho, du soja et de l'arachide se résume comme suit dans le tableau ci-dessous.

NB: 1bol de maïs= 2,40kg

1bol de sorgho= 2,3kg

1bol de soja= 2,9kg1bol d'arachide= 1,20kg

Tableau n°8 Rendement par hectare de culture

Désignation	Rendement	Rendement	Prix Unit.	Montant
2 toighttion	à l'ha	en bol		
Maïs	2 à 6 t/ha	833 à 2 500	650	541 450 à 1 625 000
Sorgho	0,5 à 1,5 t/ha	217 à 652	700	151 900 à 456 400
Soja	1,5 à 3,5 t/ha	517 à 1 205	650	336 050 à 783 250
Arachide	0,8 à 1,8 t/ha	667-1 500	2 200	1 467 400-3 300 000

Tableau n°9: Epandage d'engrais

Désignation	NPK 15-15-15 dose/ha	EREE dose/ha	Prix/kg
Maïs	150kg	50kg	220 FCFA
Sorgho	150kg	50kg	220 FCFA
Soja	200kg	50kg	220 FCFA
Arachide	150kg	100kg	220 FCFA
fourragère	50kg	25kg	220 FCFA

Tableau $n^{\circ}10$: Evolution des projections de production des cultures en FCFA

	1	2	3	4	5	PRIX (F CFA)
Maïs	2 166 667	2 437 500	2 708 333	2 627 083	2 572 917	650
Sorgho	304 348	365 217	410 870	395 652	730 435	700
Soja	560 345	672 414	717 241	694 828	706 034	650
Arachide	4 766 667	5 500 000	6 233 333	6 141 667	5 866 667	2 200

L'évolution des effectifs du troupeau est retracée dans le tableau suivant. Nous l'avons conçu avec les hypothèses suivantes :

- Taux de reproduction 158%
- Taux de mortalité jeunes 12%

- Taux de mortalité adultes 5%
- Les produits sont vendus à un an d'âge au poids vif de 20kg pour les antenais et 16kg pour les antenaises. Les prix de vente sont les suivants :
 - 45 000F/antenais
 - 35 000F/antenaises
 - 60 000F/bélier réformé
 - 40 000F/brebis réformé.

Les brebis et les béliers sont réformés soit :

- Après respectivement 5ans et 3ans de service
- Pour malformation à un taux de 13%

Nous précisons que nos propres agneaux mâles retenus comme bons reproducteurs ne seront pas réinjectés dans notre troupeau pour éviter le risque de dégénérescence lié aux accouplements entre sujets de même famille. Cependant ils seront échangés avec d'autres bons reproducteurs dans le centre d'élevage encadré à Amaoudé un village environnant d'Aléhéridè.

Tableau $n^{\circ}11$: Evolution des effectifs du troupeau

Rubrique	Année	Année	Année	Année	Année
Rublique	1	2	3	4	5
Evolution du troupeau					
<u>reproducteur</u>					
Effectif des reproducteurs					
Nombre des brebis	50	81	100	100	100
Nombre des béliers	2	3	4	4	4
Nombre d'agneaux nés	79	128	158	158	158
Nombre d'agneaux sevrés	70	113	139	139	139
Mâles	35	56	70	70	70
Femelles	35	57	69	69	69

Effectif du troupeau à vendre					
Antenais	-	32	50	65	64
Antenaises	-	-	31	61	11
Brebis réformées	-	-	-	-	50
Béliers réformés	-	-	2	1	2

Le compte d'exploitation prévisionnel regroupe donc en un seul document l'ensemble des produits et charges des exercices à venir. Il fait apparaître par différence, le bénéfice ou la perte prévisionnelle de l'exercice. Il constitue le premier support d'analyse de la rentabilité du projet de création : c'est à partir de ce document qu'on pourra déterminer si le chiffre d'affaires prévisionnel de l'activité est suffisant pour couvrir l'ensemble de ses charges.

Dans notre cas, le projet est rentable.

Confère annexe n° 1 et n° 2.

C- Echéancier des flux financiers

Il s'agit de comparer les charges et les produits année par année, d'en déduire les flux financiers annuels et leur évolution.

• les produits

Ils sont constitués:

- des recettes des ventes des différents produits de la ferme
- de la valeur résiduelle des immobilisations en fin de projet et de la récupération du fonds de roulement.

Les charges

Elles sont constituées des charges décaissables à savoir les charges d'exploitation et les charges financières.

Confère annexe n°3.

D-Le financement du projet

Le coût du projet est de 11 196 670 francs CFA et sera financé en partie sur fonds propres à hauteur de 3 196 670 francs CFA et 8 000 000 F CFA sur emprunt au taux de 12% auprès d'une institution financière de la place.

Tableau n°12: PLAN DE FINANCEMENT

Composition du financement	Montant (CFA)	%
- Financement recherché	8 000 000	71%
- Fonds propres	3 196 670	29%
TOTAL	13 082 720	100%

Service de la dette

L'emprunt de 8 000 000 de francs CFA sera amorti sur 5 ans au taux de 12%.

Le tableau de remboursement est le suivant :

Tableau n°13 : Tableau d'amortissement de l'emprunt

Période	Montant début	Remboursement fin	Frais financier fin de période	Annuité	Valeur résiduelle
1	8 000 000	1 600 000	960 000	2 560 000	6 400 000
2	6 400 000	1 600 000	768 000	2 368 000	4 800 000
3	4 800 000	1 600 000	576 000	2 176 000	3 200 000
4	3 200 000	1 600 000	384 000	1 984 000	1 600 000
5	1 600 000	1 600 000	192 000	1 792 000	_
TOTAL		8 000 000	2 880 000	10 880 000	

E- La rentabilité (VAN)

Tableau n°14: Tableau de calcul de la VAN

Taux d'actualisation = 12%

Année	Cash flow	coefficient d'actualisation	VAN à 12%
Capital	-11 196 670	1,000	-11 196 670
1	-206 560	0,893	-184 458
2	1 643 924	0,797	1 310 207
3	3 833 391	0,712	2 729 374
4	4 858 139	0,636	3 089 776
5	10 824 542	0,567	6 137 515
VAN			1 885 744
TRI			16,35%

La valeur actuelle nette (VAN) étant positive, le taux de rentabilité interne (16,35%) étant supérieur au taux d'actualisation (12%), le projet est rentable. Il peut donc être réalisé.

F- Tests de sensibilité

Toutes les variantes du projet ne sont malheureusement pas maîtrisables.

Certaines ont un caractère aléatoire. C'est le cas par exemple des récoltes qui sont sujettes à des contraintes de climat, les variations des coûts de facteurs qui entrent dans les frais d'exploitation, les hypothèses posées dans la réalisation du tableau d'évolution du troupeau....

L'analyse de la sensibilité est donc un élément essentiel dans l'évaluation des projets. A ce titre nos tests de sensibilité seront portés sur deux hypothèses :

- la baisse des prix de vente de 5%;
- la hausse des dépenses d'exploitation de 5%.

Tableau n° 15: La baisse des prix de vente de 5%

	DUREE DU PROJET					
ANNEES	A1	A2	А3	A4	A5	
PRODUITS	7 408 125	9 894 375	12 848 539	14 230 268	14 498 000	
Recettes des ventes	7 408 125	9 894 375	12 848 539	14 230 268	14 498 000	
CHARGES	<u>5 230 350</u>	5 395 908	5 569 743	5 752 270	<u>5 943 924</u>	
Dépenses d'exploitation	<u>5 230 350</u>	5 395 908	<u>5 569 743</u>	5 752 270	5 943 924	
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557	
Résultat d'exploitation	1 284 218	3 604 910	6 385 239	7 584 441	7 660 519	
Frais financiers	960 000	768 000	576 000	384 000	192 000	
Résultat avant impôt	324 218	2 836 910	5 809 239	7 200 441	7 468 519	
Impôt	97 265	851 073	1 742 772	2 160 132	2 240 556	
Résultat net	226 952	1 985 837	4 066 467	5 040 309	5 227 964	
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557	
CAF	1 120 509	2 879 394	4 960 024	5 933 866	6 121 521	
Remboursement de la dette	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	
VCN					706 985	
Récupération du BFR					5 061 900	
Flux de liquidité	- 479 491	1 279 394	3 360 024	4 333 866	10 290 406	

 $VAN = 380\ 040\ et\ TRI = 12,89\%$

Tableau n° 16: Hausse des dépenses d'exploitation de 5%

	DUREE DU PROJET					
ANNEES	A1	A2	А3	A4	A5	
Recettes des ventes	7 798 026	10 415 131	13 524 778	14 979 230	15 261 053	
Dépenses d'exploitation	<u>5 491 868</u>	<u>5 665 703</u>	<u>5 848 230</u>	6 039 884	<u>6 241 120</u>	
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557	
Résultat d'exploitation	1 412 601	3 855 871	6 782 991	8 045 789	8 126 376	
Frais financiers	960 000	768 000	576 000	384 000	192 000	
Résultat avant impôt	452 601	3 087 871	6 206 991	7 661 789	7 934 376	
Impôt	135 780	926 361	1 862 097	2 298 537	2 380 313	

		1	I	I	
Résultat net	316 821	2 161 510	4 344 893	5 363 252	5 554 063
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557
CAF	1 210 378	3 055 067	5 238 450	6 256 809	6 447 620
Remboursement de la dette	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
VCN					706 985
Récupération du BFR					5 061 900
Flux de liquidité	- 389 622	1 455 067	3 638 450	4 656 809	10 616 505

VAN = 1 188 778

TRI = 14,75%

Du test de sensibilité, il ressort que le projet est plus sensible à la variation du prix qu'à celle des charges.

CONCLUSION

Ce projet de production et de distribution des moutons, du maïs, du sorgho, du soja et de l'arachide est né du constat que les musulmans utilisent beaucoup le mouton dans la plus grande partie de leurs rituelles mais ils pratiquent très peu cette activité. Pour nous assurer de l'existence du marché, nous avons procédé à des investigations sur les différentes raisons de cette situation. Les raisons avancées par les enquêtés comme évoquées plus haut sont d'ordre culturel et financier. Nous avons ensuite cherché à savoir les conditions adéquates pour la réussite de ce projet à savoir les conditions physiques et les infrastructures ; ce qui nous a permis de choisir la zone du site. A quoi servira cette démarche si les produits ne peuvent s'écouler rapidement et de façon durable?

Pour nous assurer de la rentabilité du projet nous avons procédé également à une étude financière qui nous a démontré que le projet était porteur.

Les différentes phases de la recherche de ces informations nous ont beaucoup édifié et ont contribué énormément à améliorer notre formation. Cependant notre apprentissage ne doit pas s'arrêter à cet exercice mais doit être un point de départ d'une longue et enrichissante recherche de connaissance.

ANNEXES

ANNEXE 1 EVALUATION DU COUT DES IMMOBILISATIONS

Nature de l'investissement	Unité d'œuvre	Quantité	Prix unitaire	Montant
Frais d'établissement				<u>500 000</u>
INVESTISSEMENT PHYSIQUE				<u>5 634 770</u>
Terrain				960 000
Logement		1	1 413 970	1 413 970
Bergerie		1	900 800	900 800
Achat d'animaux				1 080 000
Brebis		50	20 000	1 000 000
Béliers		2	40 000	80 000
Equipements				1 280 000
Abreuvoir		3	18 000	54 000
Mangeoires		8	16 000	128 000
Râteliers		4	39 750	159 000
Puits		1	500 000	500 000
Motopompe à essence 3,5CV		1	75 000	75 000
Tuyau d'irrigation	m	50	1 000	50 000
Vélo		1	50 000	50 000
Lampe à tempête		2	4 000	8 000
Pulvérisateur		2	30 000	60 000
Arrosoirs		1	8 000	8 000
Brouettes		2	20 000	40 000
Coupe-coupe		4	1 500	6 000
Houes		10	1 500	15 000
Râteaux		2	1 500	3 000
Sceaux		4	3 000	12 000
Tonneau en plastique		2	18 000	36 000
Pèle		2	5 000	10 000
Botte		4	4 000	16 000
Bâche		1	50 000	50 000
TOTAL				6 134 770

ANNEXE 2

EVALUATION DU FOND DE ROULEMENT

Nature de l'investissement	Unité d'œuvre	Quantité	Prix unitaire	Montant
FOND DE ROULEMENT				<u>5 061 900</u>
Fonctionnement motopompe				218 500
Carburant	litre	300	595	178 500
Lubrifiant			20 000	20 000
Entretien			20 000	20 000
Intrants				1 368 200
Semence	kg			440 000
Engrais NPK (15 15 15)	Kg	1 000	220	220 000
Urée	kg	425	220	93 500
Pierre à lécher	kg	6	10 000	60 000
Complément alimentaire				554 700
Frais de personnel				1 919 200
Salaire				900 000
Honoraire consultant				919 200
Assistance consultant en agriculture			100 000	100 000
Main d'œuvre				1 470 000
Labour	ha	6	50 000	300 000
Démariage	homme-jour	6	10 000	60 000
Binage	homme-jour	6	30 000	180 000
Epandage d'engrais	homme-jour	6	10 000	60 000
Récolte	homme-jour	6	145 000	870 000
Frais divers de gestion				36 000
Sacs de jute		100	300	30 000
Paniers		20	300	6 000
Frais de transport				50 000
Frais de transport			Forfait	50 000

ANNEXE 3:

EVALUATION DU COÛT DU PROJET

IMMOBILISATION	6 134 770
FOND DE ROULEMENT	5 061 900
TOTAL	11 196 670

ANNEXE N° 4

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNELLE

POSTES DU COMPTE	DUREE DU PROJET					
D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	A1	A2	A3	A4	A5	
Recettes des ventes	7 798 026	10 415 131	13 524 778	14 979 230	15 261 053	
Béliers	-	-	120 000	60 000	120 000	
Brebis	-	-	-	-	2 000 000	
Antenais	-	1 440 000	2 250 000	2 925 000	2 880 000	
Antenaises	-	-	1 085 000	2 135 000	385 000	
. Maïs	2 166 667	2 437 500	2 708 333	2 627 083	2 572 917	
. Sorgho	304 348	365 217	410 870	395 652	730 435	
. Soja	560 345	672 414	717 241	694 828	706 034	
. Arachide	4 766 667	5 500 000	6 233 333	6 141 667	5 866 667	
<u>Dépenses</u> d'exploitation	<u>5 230 350</u>	5 395 908	5 569 743	5 752 270	5 943 924	
Intrants	1 560 150	1 638 158	1 720 065	1 806 069	1 896 372	
. Semence maïs	10 715	11 251	11 813	12 404	13 024	
. Semence sorgho	2 260	2 373	2 492	2 616	2 747	
Semence soja	17 145	18 002	18 902	19 847	20 840	
Semence arachide	403 330	423 497	444 671	466 905	490 250	
. Engrais	313 500	329 175	345 634	362 915	381 061	
Complément alimentaire	614 700	645 435	677 707	711 592	747 172	
Carburant	178 500	187 425	196 796	206 636	216 968	
Lubrifiant	20 000	21 000	22 050	23 153	24 310	
main d'œuvre	1 620 000	1 701 000	1 786 050	1 875 353	1 969 120	
. Labour	300 000	315 000	330 750	347 288	364 652	
. Démariage	60 000	63 000	66 150	69 458	72 930	
. Binage	180 000	189 000	198 450	208 373	218 791	
. Epandage d'engrais	60 000	63 000	66 150	69 458	72 930	
. Récolte	870 000	913 500	959 175	1 007 134	1 057 490	
.Battage, vannage et séchage	150 000	157 500	165 375	173 644	182 326	
Salaire	1 919 200	1 919 200	1 919 200	1 919 200	1 919 200	

. Gardiennage	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Berger	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Gérant	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
. Consultant technique	919 200	919 200	919 200	919 200	919 200
Assistance en agriculture	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Autres	131 000	137 550	144 428	151 649	159 231
. Sacs de jute	30 000	31 500	33 075	34 729	36 465
. Paniers	6 000	6 300	6 615	6 946	7 293
Frais de transport	50 000	52 500	55 125	57 881	60 775
Entretiens motopompe	20 000	21 000	22 050	23 153	24 310
Frais de publicité	25 000	26 250	27 563	28 941	30 388
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557
Résultat d'exploitation	1 674 119	4 125 667	7 061 478	8 333 403	8 423 572
Frais financiers	960 000	768 000	576 000	384 000	192 000
Résultat avant impôt	714 119	3 357 667	6 485 478	7 949 403	8 231 572
Impôt	214 236	1 007 300	1 945 643	2 384 821	2 469 472
Résultat net	499 883	2 350 367	4 539 834	5 564 582	5 762 100
Dotation aux amortissements	893 557	893 557	893 557	893 557	893 557
CAF	1 393 440	3 243 924	5 433 391	6 458 139	6 655 657
Remboursement de la dette	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
VCN					706 985
Récupération du BFR					5 061 900
Flux de liquidité	- 206 560	1 643 924	3 833 391	4 858 139	10 824 542

ANNEXE N°5

ECHEANCIER DES FLUX FINANCIERS

ANNEES	A0	A1	A2	А3	A4	A5
ENTREES		7 798 026	10 415 131	13 524 778	14 979 230	21 029 938
Recettes des ventes	_	7 798 026	10 415 131	13 524 778	14 979 230	21 029 938
Béliers		0	0	120 000	60 000	120 000
Brebis		0	0	0	0	2 000 000
Antenais		0	1 440 000	2 250 000	2 925 000	2 880 000
Antenaises		0	0	1 085 000	2 135 000	385 000
. Maïs		2 166 667	2 437 500	2 708 333	2 627 083	2 572 917
. Sorgho		304 348	365 217	410 870	395 652	730 435
. Soja		560 345	672 414	717 241	694 828	706 034
. Arachide		4 766 667	5 500 000	6 233 333	6 141 667	5 866 667
Valeur résiduelle						5 768 885
SORTIES	<u>11 196 670</u>	<u>5 230 350</u>	5 395 908	5 569 743	5 752 270	5 943 924
Dépenses d'investissement	11 196 670					
Dépenses d'exploitation		<u>5 230 350</u>	<u>5 395 908</u>	5 569 743	<u>5 752 270</u>	5 943 924
Intrants		1 560 150	1 638 158	1 720 065	1 806 069	1 896 372
. Semence maïs		10 715	11 251	11 813	12 404	13 024
. Semence sorgho		2 260	2 373	2 492	2 616	2 747
Semence soja		17 145	18 002	18 902	19 847	20 840
Semence arachide		403 330	423 497	444 671	466 905	490 250
. Engrais		313 500	329 175	345 634	362 915	381 061
Complément alimentaire		614 700	645 435	677 707	711 592	747 172
Carburant		178 500	187 425	196 796	206 636	216 968
Lubrifiant		20 000	21 000	22 050	23 153	24 310
main d'œuvre		1 620 000	1 701 000	1 786 050	1 875 353	1 969 120
. Labour		300 000	315 000	330 750	347 288	364 652
. Démariage		60 000	63 000	66 150	69 458	72 930
. Binage		180 000	189 000	198 450	208 373	218 791
. Epandage d'engrais		60 000	63 000	66 150	69 458	72 930
. Récolte		870 000	913 500	959 175	1 007 134	1 057 490
.Battage, vannage et séchage		150 000	57 500	165 375	173 644	182 326

Salaire		1 919 200	1 919 200	1 919 200	1 919 200	1 919 200
Gardiennage		240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Berger		300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Gérant		360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
. Consultant technique		919 200	919 200	919 200	919 200	919 200
Assistance en agriculture		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Autres		131 000	137 550	144 428	151 649	159 231
Sacs de jute		30 000	31 500	33 075	34 729	36 465
. Paniers		6 000	6 300	6 615	6 946	7 293
Frais de transport		50 000	52 500	55 125	57 881	60 775
Entretiens motopompe		20 000	21 000	22 050	23 153	24 310
Frais de publicité		25 000	26 250	27 563	28 941	30 388
Solde (CF avant financement)	-11 196 670	2 567 676	5 019 224	7 955 035	9 226 960	15 086 014
Financement net	11 196 670					
Cash flow après financement	0	2 567 676	5 019 224	7 955 035	9 226 960	15 086 014
Service de la dette		2 560 000	2 368 000	2 176 000	1 984 000	1 792 000
Solde (Trésorerie)	0	7 676	2 651 224	5 779 035	7 242 960	13 294 014
Cumul de trésorerie		7 676	2 658 900	8 437 934	15 680 894	28 974 908

VALEUR RESIDUELLE

INVESTISSEMENT		VALEUR		
INVESTISSEMENT	Début du projet	Amortissement	Fin du projet	
Bâtiments	1 413 970	706 985	706 985	
Fond de roulement			5 061 900	
TOTAL	1 413 970	706 985	5 768 885	

ANNEXE N° 6
TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	Montant	Nbre Année	1	2	3	4	5	Cumul	Valeur résiduelle
Charges immobilisées	500 000	5	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	-
Bâtiment	1413970	10	141 397	141 397	141 397	141 397	141 397	706 985	706 985
Bergerie	900 800	5	180 160	180 160	180 160	180 160	180160	900 800	-
Animaux	1080 000	5	216 000	216 000	216 000	216 000	216000	1080 000	-
Abreuvoir	54 000	5	10 800	10 800	10 800	10 800	10 800	54 000	-
Mangeoires	128 000	5	25 600	25 600	25 600	25 600	25 600	128 000	-
Râteliers	159 000	5	31 800	31 800	31 800	31 800	31 800	159 000	-
Puits	500 000	5	100 000	100 000	100 000	100 000	100000	500 000	-
Motopompe à essence 3,5CV	75 000	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000	-
Tuyau d'irrigation	50 000	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-
Vélo	50 000	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-
Lampe à tempête	8 000	5	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	8 000	-
Pulvérisateur	60 000	5	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	-
Arrosoirs	8 000	5	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	8 000	-
Brouettes	40 000	5	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	40 000	-
Coupe-coupe	6 000	5	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	-
Houes	15 000	5	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-
Râteaux	3 000	5	600	600	600	600	600	3 000	-
Sceaux	12 000	5	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	-
Tonneau en plastique	36 000	5	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	36 000	-
Pèle	10 000	5	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-
Botte	16 000	5	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	16 000	-
Bâche	50 000	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-
TOTAL	5 174 770		893 557	893 557	893 557	893 557	893557	4 467 785	706 985
Fond de roulement									5061900
TOTAL									5768885

ANNEXE n°7
ESTIMATION DE LA VALEURE DES BATIMENTS

N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total						
1	Fondation avec brique de 15 plein en ciment 0,87 m2	6 500	1	5 655						
2	Elévation brique en terre battue 15/35	70	629	44 030						
3	Main d'œuvre élévation	300	45	13 464						
4	Couverture en tôle de 20	2 300	13	29 900						
5	Perches	1 000	6	6 000						
6	Pointe de tôle	1 500	2	3 000						
7	Tôle de 20	2 300	13	29 900						
8	Pointe de 10	850	2	1 700						
9	Pointe de 8	850	2	1 700						
10	Fil de fer galvanisé	2 500	1	2 500						
11	Chappe	2 500	12	30 625						
12	Crépissage	1 500	45	67 320						
13	Fenêtre	12 000	1	12 000						
14	Porte	20 000	1	20 000						
15	Main d'œuvre menuisier	15 000	1	15 000						
TOTAL	TOTAL									
Montant to logements	1 413 970									

ANNEXE n°8
Estimation de la valeur du parc de nuit

	Parc de nuit 400m2 (20mX20m)												
N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total									
1	Grillage	2500	100	250 000									
2	Fil de fer galvanisé	1500	2	3 000									
3	Pointe de 100	800	1	800									
TO	ΓAL			253 800									
	ABRI												
N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total									
1	Poteaux fourches (d=20cm;L=3,10m; p=0,60m)	1000	7	7 000									
2	Poteaux fourches (d=20cm;L=1,40m;p=0,60m)	1000	16	16 000									
3	Tôle (d=20mm)	2300	86	197 800									
4	Pointes de tôle	1500	12	18 000									
	Pointe de 100	800	4	3 200									
	Pointe de 80	800	4	3 200									
	Planches	4000	24	96 000									
Tot	al			341 200									

Suite de l'évaluation du parc de nuit

N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total
1	Poteaux de force en teck (d=15cm; h=1,80m; prof dans le sol 0,60)	1500	10	15 000
2	Jambes de force (d=10cm; h=2m; prof dans le sol 0,20)	1400	14	19 600
3	Poteaux intercalaires (d=10cm; h=1,60m; prof dans le sol 0,40)	1000	47	47 000
4	Crampillons	2000	4	8 000
5	Pointes de 80	800	2	89 600
Total				179 200
	Parc de cont	ention		
N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total
1	Perche	1000	12	12 000

2	Pointes 80	800	2	1600
Total				13 600
N°	Désignation	Prix Unit.	Qté	Total
1	Chevron	3500	10	35 000
2	Pointe de 80	800	3	2 400
3	Paumelle	800	2	1 600
4	Targette	1000	4	4 000
Total				43 000
Main d'œ	euvre général ménusier			70 000
Total gén	éral Parc de nuit		·	900 800

BIBLIOGRAPHIE

Cédric MICHEL conseil et recherche 2003-2012

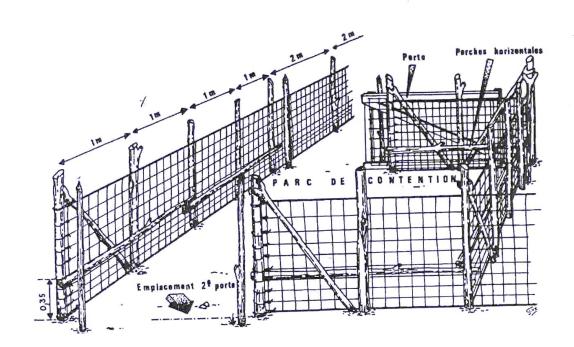
Kondé Gnon-Samya. Atlas afrique, TOGO. 64p.

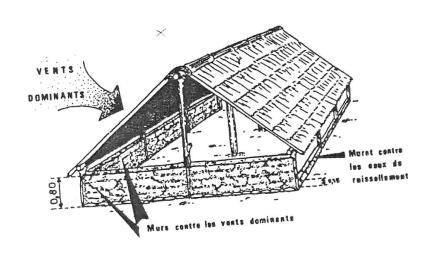
John Leslie LIVINGSTONE. MBA FINANCES. Synthèse des meilleurs cours des grandes Business Schools américaines. Edition MAXIMA, 1996.

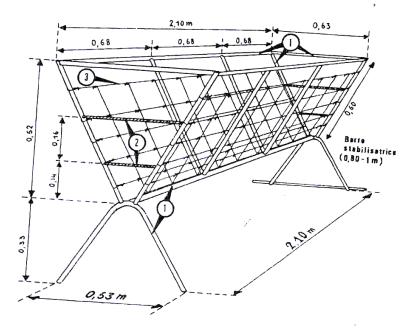
Manuel BRIDIER et Serge MICHAILOF. Guide pratique d'analyse de projets. Edition Economica, Paris, 1995.

Atlas du développement régional du Togo. 740p.

ANNEXE



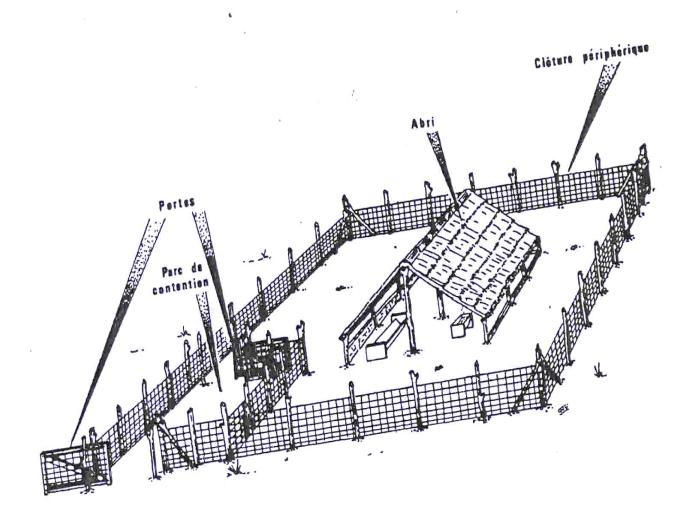


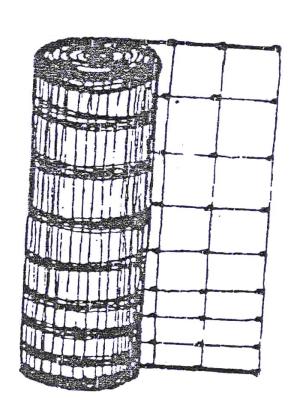


Matériel:

- naterier.

 1) tubes galva 1/2' (Long totale nécess 14,6 m)
 2) fer à béton ø 8 Lisse.
 (Long totale nécess: 1,2 m)
 3) Grillage "URSUS Léger"
 (H. 1m) Long.: 2,10 m





Secteur:	INVENTAIRE DU CHA	PEL N°Code
	Eleveur:	Espèces:

N°	s e x e	NAISSANCE			CONTROLE des PRESENCES Dates (mois / années)						ES	OBSERVATIONS
		Date	N°	Ν°								
			mère	père								
			mere	pere								

Journal de Caisse

Eleveur:	N°Code :
----------	----------

Dates Natures de l'opération F	Recettes	Dépenses	Solde

Secteur:	FICHE DE TROUPEAU	Code:	
)	

																						1	_
Dates]	${f \Xi}$	N	T	R	·		\mathbf{E}			S	(0	R	T	I	\mathbf{E}	\mathbf{S}			Effec	Avortem	Mois de
																					debut	N° mère	
					S																	1 more	
	NA	SSAN	CES		ACH	ATS			MOI	RTS		VEN	TES		AUI	O COI	NSO	PER	TES				Espèces : Ovin Caprin
																					Ca		O BS E RV ATI O N S
BILAN	S	EF F	Na	Achat	ts		Mor	I Mo	rt I	VENT	ΓES		Auto	conso		PERT	ΓE				Bal	Effect fin	Controle de l'eff
	E X	P De	iss s																				
MEN	E	but	3																				
SUEL	M																						
	F																						
	Т																						
L															1		1	1	1	1		l	